

Actes de notoriété / attestation dévolutive

Par **meganecc**, le **13/10/2020 à 16:49**

Bonjour,

Nous avons demandé un acte de notoriété il y a 6 semaines, depuis sans nouvelle du notaire.

La banque nous a depuis envoyé 3 courriers en demandant soit l'acte de notoriété soit " en attendant " une attestation dévolutive, j'ai donc demandé celle-ci à la secrétaire du notaire, mais depuis sans nouvelle.

Pouvez-vous me dire le délai pour obtenir un des deux..

Bien à vous,

Par **youris**, le **13/10/2020 à 18:29**

bonjour,

cela dépend de beaucoup de paramètres, en particulier si tous les héritiers sont connus mais seul votre notaire peut répondre à votre question.

dîtes à la secrétaire de votre notaire, qu'en l'absence de réponse ou d'indication de délais pour obtenir ce document, vous irez un autre notaire.

salutations